

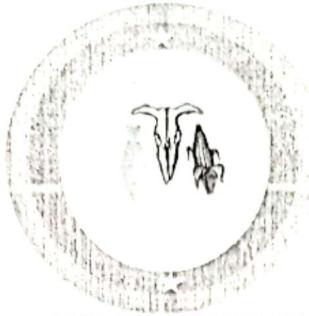
REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE MAYO-HOURNA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

MAYO-HOURNA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DECISION N°.../D/CMH /SG/ST/2025

PORANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°.../LC/C-MH/CIPM/ST/2025
PASSEE APRES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/MH/CIPM/2025 DU 30/04/2025 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS MATERNELS A
L'ECOLE MATERNELLE DE NAKONG (LOT1) ET A L'ECOLE MATERNELLE DE OURO
ARDO REY (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA DEPARTEMENT DE LA
BENOUE, REGION DU NORD.

LOT 01 : EM NAKONG

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO HOURNA
« AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la Constitution ;
Vu la loi 2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi des finances 2025 ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant nouveau Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement
des commissions de passation des marchés publics ;
Vu Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés
Publics ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés Publics ;
Vu l'arrêté N° 748/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination des responsables dans
les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N° 00000792/LC/ MINFI du 24 janvier 2025 portant instructions relatives à
l'exécution des lois des finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et
des autres entités publiques pour l'exercice 2025 ;
Vu la décision N°005 /DM /C-MAYO HOURNA/ SG/2024 du 09 avril 2024 portant constatation de la
composition de la Commission Interne de passation des Marchés placée auprès de la Commune de
Mayo Hourna ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : La lettre commande susmentionnée, est pour compter de la date de signature de la présente
décision, attribuée ainsi qu'il suit :

N°	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	Construction de deux (02) blocs maternels a l'Ecole Maternelle de Nakong (lot1) et a l'école maternelle de Ouro Ardo Rey (lot2) dans la Commune de Mayo Hourna. Lot 01 : EM Nakong	ETS MUHAMMAD ENTREPRISE BP : Garoua Tél : 677 70 74 94	Vingt-huit millions (28 000 000) FCFA	Trois (03) mois

Article 2 :

- 1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la lettre commande-y afférente et notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.
- 2) Le délai d'exécution court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera,

Fait à Barndaké, le

19 juillet 2012

Le Maire



Ahmadou Elloulakar
Maire

Ampliations :

- Préfet-Bénoué
- DDMAP-BE
- DDMINEPAT-BE
- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

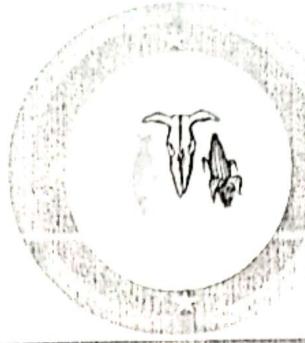
REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

RÉGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE MAYO-HOURNA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUE DIVISION

MAYO-HOURNA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

COMMUNIQUE N°.007./C/CMH /SG/ST/2025

PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE AU DOSSIER
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/CIPM/2025
DU 30/04/2025 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS MATERNELS A L'ECOLE MATERNELLE DE
NAKONG (LOT 01) ET A L'ECOLE MATERNELLE DE OURO ARDO REY (LOT 02) DANS
COMMUNE DE MAYO HOURNA
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
LOT 01 : EM NAKONG

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO HOURNA
« AUTORITE CONTRACTANTE »

Par décision N°13/D/C-MAYO HOURNA /SG/ST/2025
Du 19 JUIN 2025, l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché
relatif au DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT suscité :

REF.AVIS	PROJET	ADJUDICIAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION
N°01/AONO/CIPM/CMH/2025 Du 30/04/2025	Construction de deux (02) blocs maternels à l'Ecole Maternelle de Nakong (lot1) et à l'école maternelle de Ouro Ardo Rey (lot2) dans la Commune de Mayo Hourna. Lot 01 : EM Nakong	ETS MUHAMMAD ENTREPRISE BP : Garoua Tél : 677 70 74 94	Vingt-huit millions (28 000 000) FCFA	Trois (03) mois

Ampliations :

- Prefet-Bénoué
- DDMAP-BE
- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono



Fait à Barndaké, le 19 JUIN 2025
Le Maire,

Choumada S. Bambakar
Maire